

DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION DE L'AFAC-AGROFORESTERIES, LE RESEAU DES EXPERTS DE L'ARBRE CHAMPETRE

L'arbre champêtre, un levier incontournable d'adaptation et de performance de l'agriculture et des territoires face aux changements climatiques et aux défis environnementaux

Alors que l'arbre champêtre a façonné nos paysages et que la France a hérité d'un immense capital arboré, ce patrimoine n'a cessé de s'éroder depuis la période d'après-guerre car l'arbre avait du mal à trouver sa place dans une agriculture de plus en plus mécanisée et intensive. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le linéaire de haie est ainsi passé de 1 244 110 km à 707 605 km entre 1963 et 1980, soit une perte de 536 505 km. Mais la destruction à grande échelle des haies est antérieure : sur les deux millions de kilomètres vraisemblablement présents en France à l'apogée du bocage, près de 65% (1,3 millions de kilomètres) ont été détruits et 400 000 hectares de prés-vergers ont disparu (Pointereau, 1995)¹.

Alors que l'agroforesterie bénéficie désormais d'une conjoncture favorable et qu'un effort considérable est porté en faveur de la réimplantation des trames arborées, le linéaire de haie ne cesse de s'éroder pour cause de vieillissement (faute de renouvellement) et de mauvaises pratiques d'entretien (gestion mécanique excessive des haies), avec son lot de conséquences sur l'érosion des sols, l'effondrement de la biodiversité, les bouleversements des paysages.

En tant qu'élément bio-régulateur, l'arbre champêtre est pourtant amené à tenir un rôle très important dans les systèmes de production pour adapter notre agriculture au changement climatique et en atténuer les effets. Les haies, les alignements d'arbres intraparcellaires et toutes les formes d'agroforesteries qui structurent nos paysages ruraux assurent en effet de nombreux services écosystémiques² tant pour l'exploitation agricole que pour la société. L'ensemble de ces bénéfices ne peuvent être assurés qu'à condition que ce capital arboré soit maintenu avec une densité suffisante et renouvelé par des pratiques de gestion durable pour renforcer la performance et la résilience des systèmes de production agricoles.

1 Arbres des champs – Philippe Pointereau et Didier Bazile – Solagro, 1995 - page 30.

2 Services écosystémiques tels que la conservation de la richesse du sol en freinant l'érosion de la matière organique, l'atténuation du stress hydrique des cultures et thermique des animaux, la préservation de la quantité et la qualité de l'eau, le maintien de la biodiversité jouant un rôle majeur dans la régulation des ravageurs, le stockage de carbone, la production d'une ressource renouvelable de substitution aux énergies fossiles, ...

Depuis trente ans, l'Afac-Agroforesteries agit sur le terrain en faveur de l'agroforesterie

En réponse à ces enjeux, des politiques de replantation des haies ont été initiées dès le début des années 1980 sous l'impulsion des départements. Cette volonté a donné lieu à la création de structures dédiées à la thématique de l'arbre et la haie champêtre³ chargées de mettre en œuvre ces replantations. D'abord isolées, toutes ces dynamiques territoriales ont convergé au sein de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) en 2007. Porte-parole des acteurs de l'arbre et la haie champêtre, cette association nationale rassemble aujourd'hui 200 organismes mobilisés en faveur de la plantation, de la gestion durable et de la valorisation des trames arborées dans leur diversité (haies bocagères, pré-verger, alignements intraparcéllaires, ...).

Ces actions en faveur de l'arbre et la haie champêtre bénéficient aujourd'hui d'un portage politique concrétisé par le Plan de développement de l'agroforesterie lancé par le Ministère de l'agriculture en décembre 2015. Elles sont également soutenues par des partenaires privés - à l'instar de la Fondation Yves Rocher - Institut de France mécène historique de l'Afac-Agroforesteries - qui apportent ressources et visibilité à ces initiatives. Dans le cadre de ce partenariat les planteurs du réseau Afac-Agroforesterie ont planté trois millions d'arbres champêtres depuis 2010, soit l'équivalent de trois fois la distance nord sud de la France en linéaire de haie bocagère.

Inverser la tendance et retrouver une dynamique de reconquête pour l'arbre champêtre

Fédérant autour d'une vision commune tous les professionnels animés par la conviction que l'arbre champêtre est un catalyseur des transitions écologiques et énergétiques, l'Afac-Agroforesteries met en œuvre tous les moyens disponibles pour valoriser, planter et gérer l'arbre champêtre afin de retrouver une dynamique favorable à l'arbre champêtre. Cela passe par des actions dans le champ des filières économiques, de la formation, des politiques publiques, ou encore de la recherche et du développement.

« Pour relever ce défi, nous devons placer la réappropriation technique et culturelle de la gestion des systèmes agroforestiers au cœur des actions d'accompagnement des agriculteurs et en faire une priorité des politiques publiques. Nous devons aussi intensifier très significativement l'effort de plantation tout en améliorant en parallèle les pratiques de gestion des haies, problématique qui se pose désormais de façon identique pour les haies anciennes dont nous avons hérité et pour les haies nouvellement reconstituées, arrivées à maturité, qui peuvent souffrir d'une mauvaise gestion ou dont le bois n'est pas suffisamment valorisé. » - Françoise Sire, Présidente de l'Afac- Agroforesteries, Rapport moral 2019

³ Très souvent des associations, parmi les structures pionnières citons l'Atelier Agriculture Avesnois Thierache (1984) et Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine (1989).

FICHE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE ARBRES CHAMPETRES ET AGROFORESTERIES



www.afac-agroforesteries.fr

L'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) est une association loi 1901 créée en 2007 qui fédère 230 adhérents, dont près de 200 structures œuvrant en faveur de la préservation, de la plantation et de la gestion des haies, des arbres champêtres et des systèmes agroforestiers sous toutes leurs formes. Depuis sa création, l'Afac-Agroforesteries a constitué un réseau professionnel diversifié de structures de conseil en agroforesterie disposant de compétences d'animation à la fois agricoles et environnementales. S'appuyant sur cette expérience significative de terrain, capitalisée depuis 30 ans, l'Afac-Agroforesteries est devenu le porte-parole national des professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie.

OBJECTIFS GENERAUX

- Promouvoir une approche multifonctionnelle de l'arbre champêtre comme réponse aux enjeux globaux de transition écologique et énergétique des territoires ruraux
- Soutenir les plantations, ainsi que la gestion durable et la valorisation de l'arbre hors forêt
- Agir pour la réintégration de l'arbre dans les systèmes de production agricole, faire changer le regard des agriculteurs pour en faire une composante à part entière de la durabilité de leurs fermes
- Innover et progresser collectivement dans les techniques agroforestières

MISSIONS

Fédérer, animer et représenter le réseau national des professionnels de l'arbre hors-forêt

- Fédérer un réseau professionnel diversifié dans toutes les régions (120 conseillers agréés BCAE7)
- Participer à la reconnaissance et à la montée en compétence du métier de conseiller agroforestier
- Mutualiser les savoirs et savoir-faire, partager les bonnes expériences, faire progresser les pratiques

Soutenir les plantations agroforestières et bocagères dans tous les territoires

- 3 millions d'arbres plantés en 8 campagnes de plantation dans le cadre du programme Plantons
- Capitalisation sur ces plantations, base d'un observatoire national des plantations d'arbres champêtres

Structurer des filières économiques de qualité pour planter, gérer et valoriser durablement l'arbre champêtre :

- Démarche nationale de production d'arbres et d'arbustes de la marque Végétal local
- Promotion des outils de gestion durable des haies et du bocage (Plan de gestion des haies)
- Démarche de reconnaissance du bois bocager géré durablement, par la mise en place d'un label

Être force de proposition pour l'élaboration des politiques publiques de l'arbre hors-forêt

- Elaboration de propositions pour l'agroforesterie dans la future programmation de la PAC
- Participation (en tant que copilote et partenaire) à plusieurs actions du Plan de développement de l'agroforesterie
- Production de références pour l'élaboration de mesures agroenvironnementale pour la haie

ANNEXES

LES CAMPAGNES ARBORÉES DE DEMAIN

avril 2018, Philippe Pointereau

Signé PAP, n°20

Les notes « Signé PAP » consacrent trois articles au thème du retour de l'arbre champêtre dans le paysage de l'après-pétrole. Retrouvant l'alliance millénaire de l'homme et de l'arbre, le paysage de l'après-pétrole sera un paysage dense en arbres ! Pour se passer des engrais issus du pétrole et de l'usage toxique des pesticides, l'agro-écologie sera amenée à retravailler les configurations spatiales que l'agriculture industrielle a eu tendance à privilégier et à généraliser - agrandissement des parcelles, comblement des fossés, arasement des levées de terre, arrachage des haies et des lignes d'arbres, rectification des cours d'eau. Ce faisant, et différemment selon chaque contexte local, l'agriculture retrouve la multitude des fonctions de l'arbre dans le système agricole et ravive ainsi une mémoire que l'ère du pétrole avait tendu à effacer.



Prés vergers de cerisiers de Fougerolles (Haute-Saône)
utilisés pour la production de kirsch AOC

Le deuxième article du triptyque autour de l'arbre champêtre vous est proposé par Philippe Pointereau, membre de PAP, agronome, directeur du pôle agro-environnement de Solagro.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

En domestiquant les arbres, les paysans ont appris à les respecter. Dans le cas des arbres fruitiers, cette domestication a été poussée à l'extrême par un travail sur le capital génétique et la sélection de variétés toujours plus adaptées aux besoins et à chaque terroir. Elle était plus limitée dans le cas des arbres à bois ou fourragers, que le paysan apprenait à contenir en les positionnant judicieusement dans l'espace et en adaptant les tailles pour les rendre compatibles avec les activités agricoles et les favoriser. Rares étaient les systèmes agricoles sans arbres. Seules les plaines fertiles, plates et au climat tempéré, comme la Beauce, propices à la culture des céréales, pouvaient s'en passer alors même que la vaine pâture freinait aussi leur implantation.

Cette domestication qui a pris des siècles a donné naissance à des milliers de variétés de fruits, chacune dotée d'un nom, mais aussi à une multitude de modes de gestion (taille, élagage, greffage, plessage, palissage, positionnement dans l'espace) adaptés à chaque terroir et contexte pédo-climatique. Des connaissances et des savoir-faire ont émergé, se sont développés, se sont transmis et enrichis au fil des générations



Greffage de pommier



Agroforesterie traditionnelle méditerranéenne avec olivier, amandier, noyer, et figuier

jusqu'à une période récente. Ces savoir-faire couvraient les techniques de plantation et les différentes formes de valorisation du bois, car les paysans connaissaient chacune des essences et l'usage qu'ils pouvaient en faire. L'arbre champêtre ne doit rien au hasard ou si peu. Les connaissances portaient sur le port des arbres, leur résistance au gel ou au vent, leur capacité à se régénérer après la taille, les meilleures dates d'abattage en fonction de la lune et des usages du bois. Elles concernaient aussi les bonnes utilisations du bois en fonction de son essence. Les savoir-faire couvraient des domaines très larges et portaient principalement sur la gestion et l'entretien des arbres et de leurs structures arborées, mais aussi sur le travail du bois et la valorisation des fruits, avec des spécialités ou spécialisations : travail de l'osier, sériciculture, fabrication du cidre ou des alcools de fruits, fabrication de fourches en micocoulier. Ces savoir-faire paysans différaient de ceux des forestiers, sauf pour le travail du bois. Ces deux mondes ne se fréquentaient guère : le forestier a tout fait pour chasser de ses forêts le paysan et ses bêtes sauf, en France, dans les prés-bois du Jura et dans les peuplements forestiers les plus extensifs, comme en forêt méditerranéenne, où la cohabitation perdure avec le pâturage.

L'arbre champêtre a donc façonné nos paysages européens : plutôt rare en zone boréale où l'agriculture se cantonne à des clairières forestières, il est très présent dans la zone atlantique (Bretagne, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Allemagne) pour tempérer les excès du vent et de la pluie par l'invention du bocage. Il est omniprésent dans le sud de l'Europe car adapté à la sécheresse : en témoignent les cinq millions d'hectares de dehesas et de montados en Espagne et au Portugal, comme aussi les oliveraies et châtaigneraies.

L'agriculture française a ainsi hérité d'un immense capital de biomasse sur pied, d'un capital génétique dans le cas des arbres fruitiers et des essences forestières, même si peu de travaux ont été réalisés à ce jour sur les arbres hors forêt. La valeur de ce capital tient aussi aux connaissances et savoir-faire développés pour exploiter son potentiel au maximum et d'une manière durable, ainsi qu'aux paysages que l'arbre champêtre a suscités.

On ne mesure pas assez les atouts que représente un tel capital. Celui-ci conserve une capacité d'adaptation grâce aux techniques de taille et de greffage alors que, s'il fallait le reconstituer, le processus prendrait une cinquantaine d'années.

On ne peut plus se permettre aujourd'hui de voir se perdre des arbres champêtres.

Or ce capital ne cesse de s'éroder depuis les années soixante. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2 millions de kilomètres de haies abattus, 400 000 ha de prés-vergers disparus (Pointereau, 1995). Cette érosion se poursuit d'année en année¹. L'arbre a du mal à trouver sa place dans une agriculture de plus en plus mécanisée et intensive. Il est plus facile et plus rapide de moissonner du colza pour en faire du diester que de tailler une haie afin d'alimenter une chaufferie à plaquette. Cette filière du bois-énergie a pourtant l'avantage d'un meilleur bilan énergétique, se passe de pesticides et procure de nombreuses aménités. Il est de fait que l'arbre gêne le passage des engins agricoles qui sont de plus en plus larges. La profusion des

¹ L'enquête annuelle TERUTI-LUCAS du service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture montre que les haies et alignements qui avaient reculé de 5 700 ha/an entre 2006 et 2012, ont reculé de 8 000 ha/an entre 2012 et 2014. Les bosquets (bois inférieur à 0,5 ha) ont perdu 16 000 ha/an entre 2006 et 2012, et 21 000 ha/an entre 2012 et 2014. Réalisation : Solagro. En Basse-Normandie les haies ont reculé de 1800 km par an entre 2006 et 2010. Source : DREAL Basse-Normandie.

engrais a occulté le rôle que jouait l'arbre dans le recyclage vertical des minéraux et l'évitement des pertes, voire la fixation symbiotique de l'azote pour certaines essences (aulne, acacia), tandis que les pesticides palliaient les déséquilibres biologiques auxquels ces engrais contribuaient. Les prés-vergers extensifs et pâturés se sont transformés en vergers basses tiges irrigués et traités. Pourtant ceux-ci produisaient des pommes sans traitement et sans engrais chimique, avec une efficacité agronomique élevée puisque combinée à la production d'herbe. On ne reviendra pas sur les politiques qui ont induit ce remue-ménage et le flottement qui existe encore aujourd'hui entre la volonté de conserver (ou de réhabiliter) ce capital sur pied, et celle de ne pas entraver la « modernisation » de l'agriculture.

Mais l'arbre persiste. On peut parler de résistance tant les pressions sont fortes. 276 795 agriculteurs déclarent ainsi avoir entretenu des haies entre 2008 et 2010 et 20 213 en ont replantées², tandis

² Source : recensement général de l'agriculture 2010.

Arbre isolé dans un champ de céréales



que quelques milliers entretiennent leur pré-verger ou tentent l'agroforesterie. Dans la vallée du Rhône soumise au mistral, on continue à implanter des haies de cyprès ou de peupliers faute d'avoir trouvé mieux pour briser les effets destructeurs du vent sur les cultures. Cependant, si les arbres champêtres restent encore bien présents dans certains paysages ruraux, beaucoup ne sont plus entretenus ni régénérés. Et cette « forêt hors forêt » ressemble souvent davantage à une maison de retraite qu'à une cour d'école.

Mais le monde a changé. L'année 2017 vient de battre un record de chaleur : elle est la première ou la seconde année la plus chaude, selon que l'on prend en compte ou non le phénomène El Nino³. Renouvelé lors de l'accord de Paris le 12 décembre 2015, l'objectif politique est de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « bien en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels » et si possible de viser à « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C » (article 2). De plus, dans le cadre de son projet de transition écologique, la France s'est fixé le but d'atteindre la neutralité carbone en 2050. L'augmentation du stock de carbone devra ainsi compenser les émissions restantes notamment de méthane et de protoxyde d'azote.

Dans un contexte où le stockage de carbone et la production d'énergies renouvelables deviennent

3 Source : organisation météorologique mondiale (OMM).

une priorité et où l'objectif affiché est de développer l'agriculture biologique et de réduire l'usage des pesticides⁴, n'est-il pas temps que l'arbre retrouve la place qu'il n'aurait jamais dû perdre dans notre paysage rural ?

Notre économie devenue hétérotrophe, car basée sur une consommation sans fin d'énergies fossiles et de minerais, doit devenir plus autotrophe. L'agriculture qui a fondé sa croissance sur un développement massif des intrants est particulièrement concernée. Le retour à l'autotrophie passe par un usage plus abondant et plus judicieux de la biomasse et par le maintien de sols vivants et fertiles.

L'arbre reprend du sens dans ce paradigme de durabilité où nous devons asseoir notre développement en arrêtant de brûler du carbone fossile et de piller la biodiversité. L'arbre champêtre est une infrastructure agroécologique (IAE) et peut-être sa composante essentielle car il rend robuste et pérenne les systèmes agricoles face aux différentes menaces climatiques. Il contribue assidument au fonctionnement biologique de l'agriculture.

L'arbre peut corriger jusqu'à un certain point différents excès de notre agriculture, mais une

4 Cf. les états généraux de l'alimentation. L'objectif de réduction de l'usage des pesticides de 50% par rapport à 2008, fixé initialement à 2018 dans le cadre d'Ecophyto 1, a été repoussé à 2025 dans le cadre d'Ecophyto 2, cet usage ayant augmenté de 5% entre 2009 et 2013.

Bocage de frênes dans la vallée du Louron dans les Pyrénées



remise en cause de nos pratiques et systèmes agricoles s'impose. Celle-ci s'opérera en changeant aussi notre alimentation. Par ailleurs, l'arbre peut contribuer à rendre plus productive une agriculture à bas niveau d'intrants, pour autant qu'on le comptabilise.

Cette comptabilisation est bien un des enjeux. Les structures arborées ne sont jamais cadastrées et tout a été fait pour les sortir du registre parcellaire graphique⁵ qui conditionne le versement des aides européennes. Les services écologiques rendus sont difficilement quantifiables et se traduisent davantage par des économies que par des productions. Et quand celles-ci existent comme le bois, elles sont plus souvent autoconsommées et n'entrent pas dans les comptabilités. Et enfin l'arbre champêtre reste très mal évalué dans les statistiques agricoles et forestières, voire a tout simplement disparu (arbres épars, pré-vergers). Seul le linéaire de haies est encore partiellement suivi⁶.

La replantation d'arbres fait partie intégrante du scénario Afterres2050 de transition alimentaire, agricole et énergétique élaboré par Solagro en 2017 (Couturier, 2017). Un plan de reconquête

5 Système européen d'enregistrement graphique sur SIG des parcelles des agriculteurs permettant de calculer les surfaces ouvrant droit aux aides de la PAC.

6 Par les inventaires forestiers (IGN) avec un cycle d'environ 12 ans qui prend en compte des volumes sur pied et par l'enquête annuelle TERUTI qui se limite à des surfaces.

ambitieux de l'arbre est nécessaire et va bien au delà de ce que les décideurs politiques imaginent aujourd'hui⁷. Il s'agit de réimplanter 750 000 kilomètres de haies soit le doublement du linéaire actuel⁸, 3 millions d'hectares d'agroforesterie⁹, de réorienter la recherche pour créer de nouvelles connaissances et les mixer aux savoir-faire existants. Ce vaste plan végétal va engendrer de nouveaux métiers basés sur des connaissances de plus en plus affinées et créer des milliers d'emplois.

La multifonctionnalité de l'arbre et de ses structures est un atout pour mettre en place cette transition écologique indispensable. Toutes ses fonctions y seront mises à contribution. L'arbre champêtre va ainsi contribuer au stockage du carbone, à la production d'énergie renouvelable et de bois-matériau, mais aussi à la restauration de la biodiversité et aux services écosystémiques. L'enracinement profond de l'arbre et le microclimat qu'il génère sont des atouts essentiels face au réchauffement climatique et à la rareté croissante

7 A l'image de ce qui s'est fait dans les programmes de reboisement du Fonds Forestier National qui a reboisé jusqu'à 40 000 ha par an depuis 1946 et mobilisé plus de 5 milliards d'€, ou les programmes de remembrement de l'après-guerre qui ont concerné plus de 200 000 ha par an et jusqu'à 500 000 ha dans les années 70.

8 Ce qui nécessite d'implanter 25 000 km par an soit quasiment 10 fois ce qui se plante actuellement et sans qu'il y ait d'arrachage.

9 Ce qui nécessite d'implanter 100 000 ha par an, à comparer aux 5 300 ha implantés en 2016 sur des terres labourables dans le cadre de la mesure 8.2. Quand au pré-verger, on peut considérer que les surfaces ne font que reculer aujourd'hui, malgré les plantations. Ce verger a perdu 730 000 pommiers en Basse-Normandie entre 2003 et 2010 (soit une perte de 50% ou 2 100 ha par an sur la base de 50 pommiers par ha).



des ressources en eau.

Ces replantations d'arbres vont contribuer à atteindre 5% d'IAE¹⁰ dans la surface agricole¹¹, seuil minimal pour maintenir la biodiversité et assurer les services écologiques. Les arbres hors forêt vont produire en 2050 36 TWh de bois énergie, soit 10% de l'énergie issue de la biomasse, contre 10 TWh en 2010. Cette production sera le double de celle de la biomasse liquide (agro-carburant) alors qu'en 2010, celle-ci en était le triple. Elle correspondra à 50% de la consommation d'énergie directe et indirecte de l'agriculture¹².

Le scénario Afterres2050 prévoit ainsi que chaque hectare hors forêt fournira en moyenne près de 0,5 m³ de bois par an dont près de 70% exploitables comme bois-énergie, et un tiers comme matériau¹³.

Le développement de ces surfaces arborées contribuera à augmenter le stockage de carbone (effet puits de carbone) dans le sol sous et à proximité des arbres, mais aussi dans la biomasse aérienne (constitution d'un stock moyen pour les nouvelles plantations). D'après les données des premiers inventaires forestiers nationaux des années 1963-2000 qui comptabilisaient d'une façon assez précise la production des haies, on peut estimer que le volume moyen de bois sur pied d'une haie en France est de 82 m³ par kilomètre, et que son accroissement moyen annuel est de 3 m³/km (environ 6% du volume de bois sur pied).

Le stockage de carbone dans les racines et dans le sol à proximité de la haie est difficile à évaluer. Néanmoins, si on prend en compte les données forestières¹⁴, à une tonne de carbone dans le bois fort et les branches correspond 0,2 tonne de carbone dans les racines (soit 20% de la biomasse aérienne hors feuilles et nécromasse). On peut aussi estimer à terme un stockage dans le sol de 30 tonnes de carbone supplémentaire.

Ainsi 1 km de haie adulte, en « vitesse de croisière », stocke 128 t de CO² et permet la production annuelle de 3 m³ de bois (d'oeuvre et de chauffage) qui permettent d'éviter les émissions

de 3 t de CO² liées à la combustion des énergies fossiles¹⁵. Cependant il est difficile de penser que ces haies anciennes et matures exploitées régulièrement continuent de stocker du carbone.

Par contre l'implantation de nouvelles haies devrait permettre au bout de 30 ans de stocker 128 t de CO² supplémentaires par km¹⁶. Ainsi l'implantation de 25 000 km par an d'ici 2050 permettrait de stocker 53 millions de t CO² soit une moyenne de 1,78 Mt de CO² par an sur cette période. L'implantation de 100 000 ha d'agroforesterie par an d'ici 2050 permettrait de stocker 91 Mt de CO² soit une moyenne de 3 MtCO²/an¹⁷. Ce stockage supplémentaire de carbone permettrait de compenser 9,6% des émissions CO² de l'agriculture en 2050, quantifiées dans le scénario Afterres2050.

Ce plan végétal combinera des savoir-faire anciens et des techniques nouvelles. Le bois déchiqueté a remplacé les fagots depuis longtemps, la récolte des pommes des prés-vergers peut être mécanisée. De nombreux produits de qualité sous appellation d'origine protégée valorisent déjà ces systèmes agroforestiers traditionnels comme les châtaigneraies, les prés vergers ou les oliveraies¹⁸.

Ce n'est pas la technique ni même les savoirs qui limitent la mise en place d'un tel plan, mais le choix à faire d'une nouvelle conception de l'agriculture et de l'alimentation, et la volonté de s'engager dans la transition. Tant que, dans les revues agricoles, les publicités de l'agrofourmure montreront des paysages sans arbre et suggéreront que les robots et les drones pourront remplacer le paysan, cette vision restera du rêve. Tant que les déclarations PAC ne seront pas plus claires au sujet de la place laissée aux arbres et que les agriculteurs continueront de considérer l'arbre comme une contrainte plutôt que comme un atout, le changement de perception ne sera pas. Tant que les services rendus par ces IAE arborés ne seront pas reconnus, l'arbre n'aura pas la place qu'il devrait tenir dans une économie décarbonée. Tant que les moyens financiers publics ne seront pas à la hauteur des plantations à réaliser, les objectifs affichés ne pourront être atteints.

10 Il s'agit là de surfaces réelles au sol ou en projection du houppier. Ce seuil a été défini par l'Organisation internationale de lutte biologique (OILB).

Outre les structures arborées, les IAE comprennent les prairies permanentes extensives, les jachères florales et les bandes enherbées non traitées et non fertilisées.

11 Objectif affiché pour chaque ferme et pas seulement pour atteindre une moyenne nationale.

12 Carburants, électricité, fabrication des intrants (engrais), du matériel et des bâtiments.

13 Ce qui est conforme aux données des premiers cycles de l'inventaire forestier national qui évaluaient la destinée du bois des haies.

14 Dupouey, Pignard et al. 1999.

15 En considérant que 1 m³ de bois correspond à 1 t de CO².

16 L'expertise scientifique collective de l'INRA estime les flux annuels nets (pour un scénario à 20 ans) de 1tC/ha/an soit 3,7 t CO² pour 1 km de haie par hectare. Arrouays et al. 2002.

17 Sur la base d'un stockage moyen de 2tC/ha/an soit 7,3 tCO². Dupraz et al, 2009.

18 Comme le cidre du pays d'Auge, de Cornouaille, le poiré du Domfrontais et du Cotentin, le Calvados et le Kirsch de Fougerolles, la châtaigne d'Ardèche ou la farine de châtaigne Corse, les nombreuses huiles sous AOC (vallée des Baux-de-Provence, Nyons, Aix en Provence, Nîmes, de Corse, de Haute-Provence, de Provence).



Bocage de l'Aubrac à base de frênes

Ce rêve est néanmoins partagé aujourd'hui par de nombreux paysans qui respectent, replantent, entretiennent et valorisent les arbres. Ils auront la tâche essentielle de convaincre leurs voisins de changer leurs pratiques. Les élus locaux devront aussi être proactifs en accompagnant par exemple le développement des chaufferies à bois. Les politiques devront être plus favorables en rémunérant les services rendus. **Mais le changement escompté prendra du temps car l'arbre a un point faible, il est long à pousser. Alors il est plus que temps d'agir.**

Bibliographie :

- Arrouays D. et al, 2002, *Stocker du carbone dans les sols agricoles de France ?* Expertise Scientifique Collective INRA, 334p.
- Coulon F et al (2000), *Etude des pratiques agroforestières associant des arbres fruitiers de haute tige à des cultures et pâtures*, Rapport au ministère de l'environnement, Solagro.
- Coulon et al, 2005. *Le pré-verger pour une agriculture durable. Guide technique*, Ed. Solagro - 186 p.
- Couturier C., Charru M., Doublet S. et Pointereau P. 2017 *Le scénario Afterres2050 version 2016*. Editions Solagro.
<http://afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050/>
- Dupraz C. et al, 2009. *L'agroforesterie, outil de séquestration du carbone*. INRA, AGROOF.
- Hickie D., Miguel E., Pointereau P. et Steiner (2000). *Arbres et eaux : rôle des arbres champêtres*. Editions Solagro.
- Pointereau P. (2001). Evolution du linéaire de haies en France durant ces 40 dernières années : l'apport et les limites des données statistiques. Colloque « Hedgerows of the world, their ecological functions in different landscapes », Birmingham, septembre 2001.
- Pointereau P. & Bazile D. (1995). *L'arbre des champs : haies, alignements et prés-vergers ou l'art du bocage*. Editions Solagro.
- Pointereau P., Herzog F. et Steiner C. , *Arbres et biodiversité, le rôle des arbres champêtres*, Editions Solagro, 2002, 32 pages.
- Pointereau P., Herzog F. et Steiner C. , *Arbres et paysage, le rôle des arbres champêtres*, Editions Solagro, 2006, 32 pages.
- Pointereau P. (2005). "Conservation des systèmes agroforestiers et bocagers, savoirs locaux et biodiversité", in *Biodiversité et savoirs naturalistes locaux en France*, CIRAD/IDRI/IFB/INRA.
- Pointereau P. (2004). "L'art du bocage , entre tradition et modernité", in *Le défi du paysage, un projet pour l'agriculture – les Cahiers de la Compagnie du paysage n°3* – Editions Champ Vallon – sous la direction d'Odile Marcel.

LES HAIES ET LES ARBRES CHAMPÊTRES POUR INCARNER ET FACILITER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET PAYSAGÈRE

mai 2018, Paule Pointereau

Signé PAP, n°21



Haie de taillis sous futaie avant coupe et sélection, Normandie

Les notes « Signé PAP » consacrent trois articles au thème du retour de l'arbre champêtre dans le paysage de l'après-pétrole. Retrouvant l'alliance millénaire de l'homme et de l'arbre, le paysage de l'après-pétrole sera un paysage dense en arbres !

Pour se passer des engrais issus du pétrole et de l'usage toxique des pesticides, l'agro-écologie sera amenée à retravailler les configurations spatiales que l'agriculture industrielle a eu tendance à privilégier et à généraliser - agrandissement des parcelles, comblement des fossés, arasement des levées de terre, arrachage des haies et des lignes d'arbres, rectification des cours d'eau. Ce faisant, et différemment selon chaque contexte local, l'agriculture retrouve la multitude des fonctions de l'arbre dans le système agricole et ravive ainsi une mémoire que l'ère du pétrole avait tendu à effacer.

Le dernier article du triptyque autour de l'arbre champêtre vous est proposé par Paule Pointereau, membre de PAP, paysagiste, directrice adjointe de l'Afac-Agroforesteries.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Le paysage de la transition écologique et énergétique n'existera pas sans les agriculteurs qui construisent, plantent, entretiennent et valorisent les structures paysagères composées d'arbres champêtres, dont les plus emblématiques sont les bocages. L'arbre champêtre et la haie protègent de l'érosion, enrichissent les sols en matière organique, améliorent la qualité de l'eau, atténuent les impacts climatiques locaux, préservent et créent de la biodiversité, ils maintiennent un paysage identitaire assurant un cadre de vie et une attractivité pour les territoires. A ces titres divers, ils constituent une composante essentielle des systèmes de production agro-écologiques.

Mais aujourd'hui, même si certains éleveurs ou cultivateurs manifestent leur volonté de préserver leurs arbres et leurs haies, nombreux sont ceux qui n'en voient plus l'intérêt, les éliminent ou appliquent un entretien inadapté du fait de leurs outils mécaniques. Comment accompagner la profession agricole dans la redéfinition d'un métier

qui ne peut plus avoir comme unique vocation une production alimentaire fondée sur l'utilisation des ressources fossiles ? Comment renouer avec une histoire dans laquelle l'arbre retrouvera ses fonctions agro-écologiques, énergétiques et sociales pour constituer l'armature des paysages de l'après-pétrole ? Comment valoriser ces paysages et le travail des agriculteurs qui les entretiennent ?

DE NOUVELLES POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ARBRE

De nombreuses structures professionnelles œuvrant en faveur des haies, des arbres champêtres et des différents systèmes agroforestiers ont vu le jour dans les années 1985-1990 afin de développer la plantation d'arbres hors-forêt, accompagner les pratiques d'entretien et favoriser la valorisation de structures arborées alors menacées de disparition du fait de la modernisation de l'agriculture et notamment des remembrements. Les plantations ont très tôt bénéficié d'un soutien politique et d'aides provenant des conseils départementaux, des régions, des ministères, de l'Europe et, de plus en plus, de soutiens apportés par des partenaires privés comme la Fondation Yves Rocher qui finance aujourd'hui le plus vaste programme de plantation d'arbres hors-forêt de France. Les bénéfices que l'arbre apporte à la société justifient ces soutiens publics et privés, le révélant comme un objet culturel, source de félicité publique. Plus de 50 000 km de haies ont ainsi été replantés depuis 1980 dont 1,3 million d'arbres en 2014¹. Des aides agro-environnementales pour l'entretien des haies ont aussi vu le jour. Les arbres sont reconnus comme surfaces d'intérêt écologique autorisant l'accès aux paiements directs pour les agriculteurs ou à la certification « haute valeur environnementale ». Cependant, en termes de linéaire final comme de vieillissement, ces politiques mises en place tardivement n'ont pas su inverser la dynamique de déclin de l'arbre et du bocage.

Les organisations œuvrant en faveur de la haie et des arbres champêtres transmettent et développent collectivement des savoirs et savoir-faire en matière de choix des arbres, de localisation en fonction des singularités agricoles et paysagères de chaque territoire, de techniques de plantation et d'entretien mais aussi, plus récemment, de connaissances sur le rôle que ces infrastructures arborées peuvent jouer dans la lutte

biologique, la pollinisation, la conservation et la fertilité des sols, la fixation du CO₂. Les recherches insistent sur l'importance de la bonne localisation des arbres, et pas seulement sur leur nombre.

LE CONSEILLER AGROFORESTIER, UN NOUVEAU MÉTIER

Au sein de ces structures qui visent à assurer un avenir à l'arbre champêtre, un nouveau métier a émergé, celui de « technicien bocage » ou de « conseiller agroforestier ». Ce professionnel accompagne les agriculteurs aussi bien que les agents des collectivités territoriales, il aide également les particuliers et les scolaires dans la prise en compte et la gestion des arbres champêtres. Le métier de conseiller-agroforestier exige des compétences multiples : agronomie, sylviculture, environnement et biodiversité, aménagement spatial, paysage et stratégie territoriale, mais aussi médiation et réglementation



Quelle largeur laisser à la haie? Débat au pied de la haie avec le groupe de travail du label "bois bocage géré durablement".



Débat sur la gestion durable d'une haie par les agriculteurs investis dans le groupe de travail du label.

¹ Source Afac-Agroforesteries, 2015.

appliquée à l'arbre agricole. Les multiples fonctionnalités de l'arbre et de la haie concernent de nombreux acteurs (chasseurs, collectivités, habitants, propriétaires, fermiers, voisins, pêcheurs, randonneurs, opérateurs téléphoniques...) : pour garantir la pérennité des projets de plantation et d'entretien, le conseiller agroforestier doit savoir les prendre en compte. A ce jour, cent cinquante conseillers agroforestiers professionnels sont réunis au sein du réseau national de l'Afac-Agroforesteries. Les champs de compétence s'étendent avec l'installation des trames vertes et bleues, la lutte biologique pour réduire l'usage des insecticides, la lutte contre l'érosion et l'objectif d'améliorer le milieu de vie humain. Tous ces enjeux visent à s'associer dans des systèmes de production agricole peu consommateurs en intrants chimiques, ménageant l'environnement, améliorant l'économie et assurant la qualité paysagère des campagnes dans leur diversité. L'arbre est en effet une réponse plurielle à de nombreux objectifs agro-écologiques ou d'aménagement durables des territoires. La haie peut en particulier fournir un apport énergétique.

LA HAIE, SOURCE DE BOIS

Dans le cadre de la transition énergétique visant à éliminer l'utilisation des énergies fossiles et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, la haie apporte sa contribution sous forme de capital sur pied, de bois d'œuvre et de bois-énergie. Une telle fonction est importante dans les territoires dépourvus de massifs forestiers comme en Bretagne ou en Normandie, où le maillage de haies constitue la principale source d'énergie. C'est la raison même du développement et du maintien des paysages bocagers depuis plusieurs siècles. La mobilisation de cette ressource de bois à des fins énergétiques exige de garantir le maintien pérenne de la haie, avec ses différentes fonctions écologiques et paysagères. Aujourd'hui, en l'absence d'un encadrement adapté, l'emballage du prélèvement destiné à la vente du bois des haies pour approvisionner de grandes chaufferies risque de précipiter la disparition des haies en France. La naissance du label « bois bocager géré durablement », porté par des agriculteurs, l'Afac-Agroforesteries et un collectif de structures locales² vise au contraire à garantir la pérennité de cette ressource. Du producteur

2 La SCIC Bois Bocage Energie, la SCIC Bocagenèse, la SCIC Mayenne Bois Energie et Lannion-Trégor Communauté.

au revendeur, ce label permettra d'identifier l'ensemble d'une filière de qualité. Le bocage pourra ainsi alimenter durablement les chaufferies collectives tout en s'insérant dans les dynamiques locales pour favoriser la mise en place de systèmes de production agro-écologiques contribuant à réguler le cycle de l'eau, à protéger les sols de l'érosion et à favoriser la diversité biologique et paysagère.

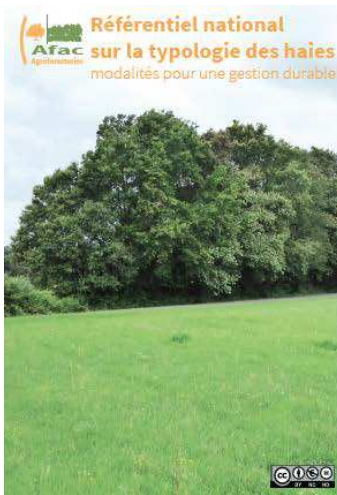
Pour s'assurer que les critères de bonne gestion établis dans le cadre du label puissent s'appliquer à tous les types de haies en France, l'Afac-Agroforesteries a élaboré une typologie nationale des haies³. Ce référentiel restitue la diversité historique et géographique des haies avec leurs dénominations locales. Les photographies illustrant les vingt et un types de haies donnent, pour la première fois, un panorama du bocage français permettant de proposer des préconisations de gestion durable adaptée à chaque type de haie⁴.

3 Référentiel national sur la typologie des haies suivant leur modalité de gestion - Afac-Agroforesteries - 2017.

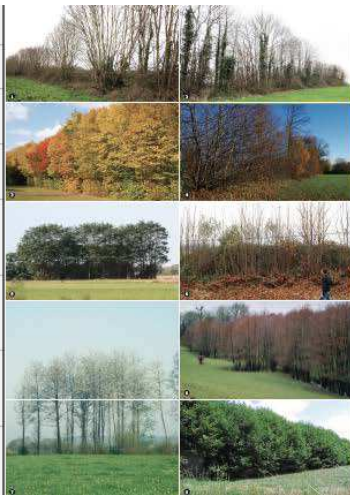
4 Guide de préconisation de gestion durable des haies - Afac-Agroforesteries - en cours de réalisation.



Arbre à cavité, important pour le maintien de la biodiversité sur l'exploitation



		Typologie des haies en France		
Haie en densité	1. Haie traditionnelle	2. Haie traditionnelle	3. Haie traditionnelle	4. Haie traditionnelle
Taillis simple	5. Haie traditionnelle	6. Haie traditionnelle	7. Haie traditionnelle	8. Haie traditionnelle
Taillis mixte	9. Haie traditionnelle	10. Haie traditionnelle	11. Haie traditionnelle	12. Haie traditionnelle
Futaie régulière	13. Haie traditionnelle	14. Haie traditionnelle	15. Haie traditionnelle	16. Haie traditionnelle
Futaie irrégulière	17. Haie traditionnelle	18. Haie traditionnelle	19. Haie traditionnelle	20. Haie traditionnelle
Taillis sous futaie	21. Haie traditionnelle	22. Haie traditionnelle	23. Haie traditionnelle	24. Haie traditionnelle



Taillis simple

4 Haies simples

10 à 15 ans

Préconisations pour la biodiversité :

- Pratiquer la diversité des espèces, en particulier les arbres à feuilles caduques.
- Pratiquer les techniques à croissance lente (Chêne, hêtre, érable, etc.).
- Pratiquer les techniques à croissance rapide (Alnus, saule, etc.).
- Pratiquer les techniques à croissance moyenne (Fagus, Ilex, etc.).
- Pratiquer les techniques à croissance très lente (Quercus, etc.).

Extraits du référentiel national sur la typologie des haies en France, Afac-Agroforestries

L'AGRICULTEUR PRODUCTEUR DE BOIS

Les liens que le paysan entretenait avec sa haie étaient autrefois extrêmement forts parce que vitaux. En l'absence d'une énergie abondante et bon marché - le pétrole, le gaz ou l'électricité -, la haie apportait le bois pour se chauffer, pour construire et faire cuire les aliments. Elle protégeait les hommes, les animaux et les cultures des excès du climat et structurait l'espace de production. Aujourd'hui encore, façonnées par le prélèvement régulier de leurs branches, les formes particulières des arbres têtards ou émondés racontent, au long des chemins agricoles, cette relation étroite entre l'arbre des champs et l'habitant. Mais si la période de l'intensification de l'agriculture a déconnecté de nombreux agriculteurs de l'arbre champêtre, on peut se demander au contraire si le monde de l'après-pétrole ne va pas revisiter certains aspects de l'avant-pétrole. Pour remplacer l'usage des énergies fossiles, de nouvelles relations pourront contribuer à la reconnaissance du rôle du paysan dans la gestion de l'espace, en association avec sa fonction nourricière. Dans le monde de l'après-pétrole, le paysan ne sera plus seulement mono-producteur de lait, de céréales ou de viande mais, à nouveau, producteur aussi de matériaux et d'énergie du fait de la biomasse qu'il sait produire et mobiliser.

Le conseiller agroforestier joue un rôle essentiel pour aider l'agriculteur à reconstituer ses connaissances en matière de haies, dont une partie s'est perdue dans la génération actuelle : savoir reconnaître l'adaptation au sol et au climat des différentes essences d'arbres et d'arbustes, savoir détecter la faune affiliée à la haie, pratiquer les modes de coupe, de taille, de sélection permettant la régénération de l'arbre et de l'ensemble de la haie... Un recépage

bien exécuté augmente, parfois dans des proportions considérables, la durée de vie de l'arbre en assurant la régénération simultanée de son système racinaire et de son appareil aérien. Après chaque recépage, l'arbre émet en effet de nouvelles racines associées à ses rejets vigoureux. Sur une souche de cent ans, les écarts d'âges entre la souche primaire et les nouvelles racines peuvent aller jusqu'à quatre-vingt ans. La coupe permet à l'arbre de se renouveler à l'infini. La capacité de régénération de la haie, des arbres et des arbustes qui la composent, par cycle plus ou moins long de quinze à cent ans, dépend ainsi de la qualité de la coupe et du mode de gestion adopté. C'est cela même qui a permis à la haie de durer sur plusieurs générations d'agriculteurs et lui permettra de répondre aux objectifs de 2050. Mais la temporalité de la sylviculture n'est pas celle des agriculteurs d'aujourd'hui. Sortir de la logique de la saisonnalité des rendements pour investir dans le bois du bocage pour la génération future est un véritable changement de paradigme. L'accompagnement par un conseiller agroforestier peut ainsi consister en une redécouverte de la valeur forestière et énergétique des arbres et des haies de l'exploitation. Savoir en estimer le bénéfice qui n'est pas immédiat, en venir à considérer la vie qu'ils renferment et qu'ils déploient : les pratiques de gestion des haies, souvent trop répressives, s'en trouveront changées quand on saura leur redonner la véritable ampleur de leur fonction d'habitat.

PLAN DE GESTION DES HAIES

Pour accompagner l'agriculteur dans la réappropriation de ses haies et dans ses changements de pratiques, le conseiller agroforestier établit un plan de gestion des haies

à l'échelle de l'exploitation, un outil qui permet à l'agriculteur de gérer durablement son patrimoine bocager en autonomie et de l'améliorer⁵. Le plan de gestion des haies offre à l'exploitant, souvent pour la première fois, une vue d'ensemble du maillage de ses haies, tout en précisant leur type et leur état pour proposer ensuite des modalités de gestion adaptées. La planification de ces travaux d'entretien des haies se fait par niveau de priorité d'intervention sur des cycles de quinze à vingt ans (urgent : 1-5 ans, moyennement urgent : 5-10 ans, peu urgent : 10-15 ans). Pour établir un plan de gestion des haies, le conseiller agroforestier parcourt toutes les haies de l'exploitation, ce qui peut représenter parfois plusieurs kilomètres. En longeant chaque haie, il la décrit qualitativement (état sénescent, vigoureux...), lui attribue un type (taillis simple, taillis mixte, taillis sous futaie, futaie régulière ou irrégulière), relève les essences principales et les plus rares, donne un état des lieux des pratiques dégradantes (passage du lamier, usage des produits phytosanitaires, piétinement par le bétail...), note l'intérêt de la haie pour

l'agriculture et la biodiversité (présence d'un ourlet enherbé, de lianes, continuité des étages, bonne largeur de la haie, présence d'habitats spécifiques comme le vieux bois, arbres à cavités, éléments rupestres, essences productrices de nectar et de pollen...). Il signale si son positionnement lui permet de répondre à des enjeux environnementaux (drain, blocage de l'érosion, orientation brise-vent) et enfin donne des indications de gestion, voire de travaux d'amélioration en fonction du type de haie, et attribue un niveau de priorité d'intervention.

Développé par de nombreux opérateurs de la haie, pour certains depuis 1994, cet outil devient aujourd'hui plus performant grâce à l'informatique. En partenariat avec l'assemblée permanente des chambres d'agriculture et son réseau d'opérateurs de terrain, l'Afac-Agroforesteries travaille à son harmonisation à l'échelle nationale pour permettre des relevés de terrain sur tablette, un traitement rapide des informations et un rendu graphique et cartographique automatique. L'agglomération de tous ces plans de gestion des haies formera une base de données exceptionnelle, donnant un

5 Notice sur l'importance de l'entretien manuel et durable du bocage - Afac-Agroforesteries, 2016.

Cartographie des priorités d'entretien des haies, Lannion-Trégor Communauté



état qualitatif des haies sur l'ensemble du territoire. Cette base de données servira également de support de base au système de traçabilité développé par le label « bois bocager géré durablement ».

Cet outil pourra être complété par des modules sur la productivité des haies et son accroissement annuel, permettant d'alimenter la recherche scientifique et de vérifier ses hypothèses au sujet de la contribution de la haie au stockage de carbone et à la lutte biologique, ou encore sur l'adaptation de la haie aux changements climatiques.

L'ARBRE CHAMPÊTRE POUR UN PROJET DE PAYSAGE PARTAGÉ

Les premiers arbres et haies champêtres des paysages de l'après-pétrole sont déjà plantés : rescapés de la période de modernisation, ces arbres forment désormais un capital déjà là. Leur capacité à fournir du bois énergie, à stocker du carbone, à participer au système agricole et plus simplement à se maintenir dans le temps dépend fortement de l'entretien qu'on leur donnera. De ce fait, s'il est indispensable d'augmenter les moyens attribués aux replantations de haie ou aux nouvelles formes de plantation comme l'agroforesterie intraparcellaire, qui s'établit souvent dans des territoires sans longue expérience de l'arbre champêtre, il est tout aussi essentiel de soutenir

le maintien et la gestion des haies existantes qui constituent l'identité paysagère de nombreux territoires ruraux. Car la haie bocagère, discrète et fragile, continue de disparaître à un rythme plus soutenu que sa réimplantation. Sa disparition est souvent vécue par la société locale comme une dégradation, voire une déconstruction de son paysage. Une telle perception atteste un réel attachement pour ces éléments arborés qui incarnent une forme de nature idéalisée, et dont chacun sait reconnaître le rôle dans la beauté des paysages. Les paysages agricoles sont de plus en plus revendiqués comme un bien commun pour les habitants, les agriculteurs et les élus. Leur qualité est devenue un enjeu de société, car porteuse de valeurs symboliques, identitaires et culturelles. L'espace agricole ne peut plus être seulement considéré comme un produit non intentionnel, issu d'une logique productiviste peu soucieuse de l'environnement. Nombreux sont les agriculteurs qui en sont conscients, et tentent de raviver ainsi le sens de leur métier et de leurs pratiques. A ce titre, l'arbre champêtre et la haie peuvent constituer un atout considérable pour inverser une vision sociale focalisée sur les effets négatifs de l'agriculture sur les paysages (enrichissement dû au non-entretien des terres agricoles, simplification du paysage...), en montrant qu'à l'inverse, elle peut être une activité capable de gérer les paysages et d'en créer de nouveaux. La représentation des nouveaux paysages produits par la transformation

Poster du paysage agricole de la Vallée de la Thiérache d'après Afterres2050 (format 1880x88,6 mm) © INITIAL





Late Spring Tunnel, diptyque, peinture à l'huile sur toile, mai 2006 © David Hockney

des pratiques agricoles comme par l'évolution des modes de consommation et d'alimentation peut être également un levier pour influencer le modèle agricole en place et impulser l'invention et la gestion d'un projet de paysage commun à l'échelle d'un territoire. La campagne des paysages d'Afterres2050 en est un exemple⁶. Les représentations du plateau de la Beauce, de la vallée de la Thiérache et de la métropole parisienne donnent à voir un état souhaité et désirable des paysages agricoles en 2050 tout en questionnant notre processus de transition ainsi que notre capacité de métamorphose pour l'atteindre.

Tout comme la prospective paysagère et sa représentation graphique, le label « bois bocager géré durablement » est un outil qui permettra de tisser de nouveaux liens entre la société, les agriculteurs et les paysages agricoles. Pour les agriculteurs investis dans l'utilisation du label, ce dernier doit permettre l'affichage, auprès du grand public, de leurs bonnes pratiques de gestion des haies afin de revaloriser l'image de leur métier

et de pouvoir revendiquer les bénéfices qu'ils apportent à la société. Le label « bois bocager géré durablement » facilite l'appréciation de ces paysages agricoles vertueux.

Le défi de la haie réside dans sa temporalité. La haie devra savoir résister à une accélération des modes de vie et de pensée. Sa persistance dépendra en bonne partie des regards renouvelés que sauront lui porter les agriculteurs comme, de son côté, la société civile. Pour cela, retrouvant une empathie avec le vivant que justifient de nombreuses découvertes récentes sur les végétaux et en particulier les arbres⁷, il faut n'avoir de cesse de nourrir son imaginaire d'arbres et d'arbustes, de repousses vigoureuses, de feuillages foisonnants, de troncs creux où nichent la chouette chevêche, de grands chênes où grimpe le lierre chargé de baies, de haies larges et déployées, projetant une ombre favorable sur la prairie et d'autres encore, pensées apaisantes et fructueuses dont nous aurons besoin pour inventer et mettre en place les nouveaux paysages de l'après-pétrole.

⁶ La campagne des paysages d'Afterres2050 – réalisée par l'agence INITIAL paysagistes (<https://www.initialpaysagistes.com/>), en partenariat avec le Collectif PAP et Solagro, une commande de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, 2016.

⁷ Voir en particulier Jacques Tassin, *Penser comme un arbre*, Editions Odile Jacob, 2018.